

## EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL

Séance du : 30 janvier 2023

Président : M. Marco CARENZA

Rapports sur : Préavis N° 2022/42

Rapporteurs : M. Olivier MONGE pour le rapport de minorité  
M. Bernard UELTSCHI pour le rapport de majorité

### LE CONSEIL COMMUNAL DE NYON

**vu** le préavis N° 2022/42 « Bâtiment ECA 1484 à la rue des Marchandises 9 - demande d'un crédit de CHF 318'000.- TTC pour la démolition du bâtiment et la création de 14 places de parc »,

**ouï** les conclusions du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,

**attendu** que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

#### décide :

1. de ne autoriser la Municipalité à procéder à la démolition du bâtiment ECA 1484 situé à la rue des Marchandises 9 ;
2. de ne pas octroyer un crédit de CHF 318'000.- TTC pour financer la démolition du bâtiment ECA 1484 et la création de 14 places de parc ;
3. de ne pas porter ce montant en augmentation du compte N° 9143.20 - *Dépenses du patrimoine administratif*, dépense amortissable en 30 ans.

Au vote nominal, les conclusions du préavis sont refusées par 44 non, 40 oui et 2 abstentions.

Pour extrait conforme levé le 31 janvier 2023.

**l'attestent**

**AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE NYON**

**Le Président :**



**La Secrétaire :**